

## FICHE DE POSTE DE PROFESSEUR ASSOCIÉ

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Etablissement:</b> Université Lumière Lyon 2<br/> <b>Composante :</b> IUT<br/> <b>Département :</b> Gestion Logistique et Transport</p> | <p><b>Lieu d'exercice :</b><br/> IUT LUMIERE LYON 2<br/> Campus Porte des Alpes<br/> 160 boulevard de l'Université<br/> 69676 Bron Cedex</p>                           |
| <p><b>Nature du poste :</b><br/> Maître de conférences associé à mi-temps (décret 85-733 du 17 juillet 1985 modifié)</p>                      | <p><b>Début du contrat :</b> 01/09/2021<br/> <b>Fin du contrat :</b> 31/08/2024<br/> <b>Rémunération :</b> entre 1447.98€ et 1935,32€ brut, selon emploi principal</p> |

### Environnement :

Créé en 1992, l'IUT Lumière développe une expérience unique en France, de formations utilisant systématiquement l'alternance pour développer les connaissances, améliorer l'adéquation emploi - formation et inciter à l'insertion professionnelle.

Le département Gestion Logistique et Transport de l'IUT Lumière Lyon 2 comporte deux formations :

- Le Bachelor Universitaire de Technologie GLT (recrutement post bac – sortie Bac+3)
- La Licence Professionnelle Logistique Globale (recrutement à Bac + 2 – sortie Bac +3)

### Profil général :

Le candidat recruté doit posséder des **compétences attestées dans la pratique professionnelle en transport et/ou en logistique** .

Il facilitera la professionnalisation des étudiants et leur insertion professionnelle ; contribuera à renforcer l'ancrage du Département dans les milieux professionnels de la région Auvergne- Rhône Alpes.

Par son activité, il contribuera également à renforcer l'adéquation du contenu de formation aux besoins des entreprises.

Une préférence sera donnée aux candidats pouvant œuvrer à l'ouverture internationale de notre département (anglais souhaité).

### Obligations de service :

Le temps de travail d'un **professeur associé à mi-temps est de 803,50 heures de travail effectif annuel** comportant :

- Pour moitié une activité d'enseignement : 96 heures équivalent TD en présentiel. Les contenus des enseignements seront définis précisément en coordination avec le Chef de Département et l'équipe pédagogique.
- Pour moitié d'activités de développement de nos partenariats entreprises et de participation au pilotage de nos diplômés (contact et suivi des relations avec les interlocuteurs extérieurs ; suivi des étudiants en formation ; tutorat des étudiants en stage et en alternance ; recrutement des candidats au BUT et à la licence professionnelle ; implication indispensable au sein des réunions de département, des jurys ; suivi de projets tutorés...)

### Conditions de recrutement :

Peuvent être recrutés.es en qualité d'enseignants.es associés.es, **des personnalités françaises ou étrangères justifiant depuis au moins trois ans d'une activité professionnelle principale, autre que d'enseignement, et d'une expérience professionnelle directement en rapport avec la spécialité enseignée.**

Les professeurs associés à mi-temps sont nommés par décret pour une période de trois ans renouvelable dans la limite de 9 ans. A l'expiration de ces 9 années, la prolongation passe par un nouveau décret de nomination. Les enseignants.es associés.es devront justifier de leur activité professionnelle principale chaque année. En effet, la cessation de leur activité principale entraîne automatiquement la cessation des fonctions d'enseignants.es associés.es.